

la lettre

DES ARTISANS DES MÉTIERS D'ART DE POITOU-CHARENTES

N° 36
JUN 2009

S o m m a i r e

DOSSIER Les métiers retrouvent le chemin du musée.

ACTUALITÉ Les 29 et 30 août,
les rencontres d'été des métiers d'art.

La noblesse de nos métiers

Au Moyen Age, nos métiers forçaient le respect des seigneurs. A la Renaissance, les mécènes apportaient leur contribution pour honorer leurs créations. Nos savoir-faire ont traversé les temps et font aujourd'hui partie du patrimoine immatériel mondial.

Redonnons leur cette place d'exception, dans un monde en pleine mutation.

Transmettons aux jeunes la passion de nos métiers.

Montrons aux adultes les ressources de la matière.

Nous avons tous, un rôle de passeur à jouer, dans cette société qui tourne une nouvelle page de son histoire.

Le Pôle est fier, porté par les pouvoirs publics, de contribuer, avec vous professionnels des métiers d'art, de transmettre ces savoir-faire.

Notez bien ce grand rendez-vous des rencontres d'été, au cœur du Musée d'Agesci, à Niort.

Le Musée ouvrira gratuitement ses portes, à l'occasion de ce week-end exceptionnel, pour montrer à tous la richesse de notre patrimoine.

Olivier Courtot

Président du Pôle régional des métiers d'art

« Rencontres estivales »

Du 26 juin au 29 août 2009

Avec l'arrivée des beaux jours La Porte Bleue vous invite aux rencontres :

Rencontres avec de nouveaux créateurs : Danielle Martin-Troulay et Emmanuel Pouvreau, rencontres avec la matière ou plutôt les matières, verre et béton forment des sculptures, la terre se mêle au fer et se transforme en théières, l'atuglass se fait paravent, les photos côtoient les émaux, enfin rencontres avec d'autres cultures Kevin Kendrick, tourneur sur bois anglais et Terence Turnbull, céramiste écossais.

Cet été le métissage est à l'honneur !

Exposition vente à La Porte Bleue
56 rue Saint Jean
Horaires : du mercredi au samedi
de 10h à 12h45 et de 14h à 19h.
Contact : Sandrine Barreau
au 05 49 17 92 00

LA PORTE BLEUE

Pôle régional des métiers d'art
56 rue Saint-Jean - 79000 Niort
Tél : 05 49 17 92 00

Courriel : pieleregional@metiers-dart.com

Le Pôle régional des métiers d'art reçoit un soutien financier pluriannuel de deux partenaires suivants :
La Région Poitou-Charentes et la Communauté d'Agglomération de Niort.



PRMA :

Pourquoi cette entrée des métiers d'art au sein du musée d'Agesci ?

M. Christian Gendron

(Conservateur en Chef des musées de Niort) :

Les métiers d'art représentent toutes les traditions des métiers assumées par notre pays depuis de nombreux siècles, ils sont représentés dans nos collections d'une façon parfois très présente. Je pense à toute la section des objets d'art où il y a de la dinanderie, de l'orfèvrerie, des émaux, de la céramique, mais aussi de la broderie, le travail du tissu, de la peinture sur métal, sur bois et beaucoup d'objets d'origine étrangère qui représentent des métiers qui sont pratiqués depuis longtemps et qui deviennent très rares chez nous telle que la marqueterie de métal, les incrustations de métal, certaines peintures sur céramique je pense aux céramiques turques. Disons donc que les métiers d'art sont présents chez nous dans nos collections au moins sur trois siècles, parfois plus.

M. Olivier Courtot

(Président du Pôle régional des métiers d'art) :

Pour moi et pour le Pôle régional des métiers d'art c'est quelque chose d'excessivement important, c'est pouvoir faire réintégrer les métiers d'art au cœur de la culture, leur redonner un peu la place qui leurs est dû normalement. Quand on regarde l'histoire du monde, l'histoire de nos civilisations, si on pouvait redonner un peu cette notion de culture à nos métiers d'art peut être que l'on pourrait avoir plus de jeunes et plus de gens qui attacheraient de l'importance à ces métiers.

Atelier feutre à Villiers-en-Plaine



Atelier bijoux avec Nathalie Cail

PRMA :

En quoi la transmission est-elle fondamentale à vos yeux ?

M. Olivier Courtot :

La transmission est quelque chose de fondamental, le musée est le cœur même de la transmission parce que le musée d'Agesci expose énormément de choses dans les métiers d'art qui sont vraiment les rudiments, les bases de nos propres métiers. On est en train de perdre cette notion « culture métiers d'art » et cette notion « métier ». Donc, il faut pouvoir redonner aux gens les capacités de connaître la matière, de pouvoir l'appréhender. Pour l'appréhender, il faut apprendre les techniques, apprendre les bases mêmes de ces propres métiers. Il faut avoir l'écriture. Si on ne connaît pas l'orthographe on est incapable de lire, pour un métier d'art c'est la même chose. Connaître les bases est fondamental, on est dans une perte de savoir faire depuis plusieurs générations et on a des métiers qui deviennent excessivement rares, des métiers dont on n'a quasiment plus de représentants. Si on perd ces techniques, on sera incapable d'expliquer ces métiers et finalement on va perdre une grosse partie de notre patrimoine.

M. Christian Gendron :

Sans faire de patriotisme exacerbé, je rappelais en d'autres endroits, que le savoir faire français a été un exemple aux yeux du monde pendant plusieurs siècles, depuis le Moyen-Age pratiquement. Cela doit continuer d'où la nécessité de conserver, de faire évoluer, parfois avec les produits actuels, contemporains, le savoir faire. Il y a nécessité à prendre en charge des apprentis, à créer des écoles, moins par la formation accélérée qui n'est pas toujours très favorable à certains métiers qui demandent du temps, mais de multiplier les apprentissages ; apprentissages sur le tas, la formation réelle avec un maître artisan. C'est en ce sens là que nous sauvegarderons des métiers sur lesquels beaucoup de pays ont encore un œil très

intéressé à notre égard. Je pense par exemple à la lutherie qui était tombée en désuétude il y a quelques 25 / 30 ans, une génération, et qui grâce à une poignée de luthiers, l'un d'entre eux notamment à Paris, a été sauvée. Elle a été l'objet de la création d'une école professionnelle avec CAP et maintenant a une telle réputation que nous avons formé la plupart des luthiers du monde ; y compris des chinois et des japonais qui part ailleurs nous copient fort bien la transmission de savoir faire. C'est peut être aussi, accepter quelque part, demain, une certaine concurrence, mais c'est à ce prix là et c'est très bien ainsi.



Atelier sculpture sur pierre avec Yglis Rigutto

M. Olivier Courtot :

La concurrence est quelque chose d'excellent. S'il n'y a pas de concurrence, il n'y a pas d'évolution dans nos métiers. Donc il n'y a pas de recherche. Plus il y a de gens qui connaîtront ces métiers, plus il y aura de concurrence, plus les métiers avanceront et plus il y aura d'acheteurs et de connaisseurs. A une époque où les artisans étaient excessivement nombreux et les ateliers mitoyens on conservait et transmettait les techniques au sein de l'atelier pour se différencier, mais je crois que maintenant on est dans une société où on a des métiers en perte et on doit absolument transmettre tous ces savoir faire. Passer 20 ans pour rechercher un savoir faire alors qu'on peut nous l'apporter et aller beaucoup plus loin serait vraiment une perte de temps.

PRMA :

Les enfants et les adultes découvrent ces métiers avec les ateliers que vous avez mis en place. Quelles sont leurs réactions ?

M. Christian Gendron :

Ce sont des réactions d'émotion bien sur, de fierté d'avoir pu accueillir ces professionnels parmi nous et



Musée d'Agesci

d'avoir servi de trait d'union entre les professionnels, les enfants et nous qui représentons le lieu de dépôt de toutes ces très belles réalisations qui remontent parfois à la fin du moyen âge. Je pense aux ivoires, aux émaux. Ma réaction a été très chargée d'émotions, quand j'ai vu avec des classes d'enfants de quartiers difficiles, des enfants dire : « alors maintenant on va faire une œuvre, est ce qu'on va réaliser une œuvre d'art, est ce qu'on va réaliser un violon ? » Je pense aussi aux ateliers de lutherie. Les enfants étaient tellement convaincus par le geste créateur auquel on ne les avait pas éveillés au départ qu'ils imaginaient que le deuxième temps serait la construction d'un instrument de musique ou la création d'une sculpture. Je leur ai promis qu'un jour peut être on pourrait ensemble essayer de monter en commun une œuvre. Ce n'est pas impensable, mais c'est évidemment preneur de beaucoup de temps. Ces enfants dont on dit qu'ils ont des difficultés scolaires sont déjà, sans doute, prêt pour recevoir un enseignement manuel extrêmement poussé parfois. C'est faire comprendre à ces jeunes, qu'il n'y a pas de métier plus intelligent qu'un autre, qu'il n'y a pas de privilège particulier. Tous les métiers sont au même niveau. Qu'ils soient intellectuels ou manuels, ils ont pour but de développer l'individu et au travers l'individu sa propre personnalité, voire son propre talent. Je crois qu'au travers de ces ateliers, c'est ce que les enfants découvrent dans le fond.

M. Olivier Courtot :

Chaque fois j'ai une réaction d'étonnement et d'enthousiasme, beaucoup de bonheur. Je donne des cours dans des lycées un peu compliqués où l'on voit souvent ces jeunes qui sont dans des milieux défavorisés, qui ont une histoire de vie souvent dure. Et déjà, comme on l'expliquait tout à l'heure, on a une à deux générations qui ont perdu le savoir faire des métiers d'art donc qui sont incapables d'expliquer ce que c'est. Or, quand on donne à un enfant, à un jeune, la possibilité de s'exprimer, d'aller taper un petit peu dans la matière, de découvrir la matière, de pouvoir se servir d'un marteau, d'un burin, d'un ciselet... pour lui ça devient complètement magique. C'était un monde inaccessible, un monde qu'il ne pouvait même pas imaginer. A chaque fois, c'est une découverte. Alors, on se dit que, peut être, à force d'insister, on aura des jeunes qui prendront la relève. Ça fait partie du rêve, un sur 1000 ou sur 10000 ce sera déjà très bien. Ce qui est le plus important c'est de leur montrer qu'ils sont capables de faire des choses, que la matière ça se maîtrise, ça se respecte, qu'il y a des règles. Ces règles là on peut les retrouver dans la vie, et finalement s'ils arrivent à faire la correspondance des deux, c'est la partie la plus magique de ces ateliers pour moi.

Les 29 et 30 août, les rencontres d'été des métiers d'art Une première au cœur du Musée d'Agesci !

Interview de Messieurs Christian Gendron (Conservateur en Chef des musées de Niort)
et Olivier Courtot (Président du Pôle régional des métiers d'art)

PRMA :

Le musée d'Agesci accueille les 29 et 30 août les Rencontres d'été des métiers d'art 2009, pouvez vous nous en dire un mot ?

M. Olivier Courtot :

L'idée est de perpétuer ce qui avait été instauré par le Pôle depuis pas mal d'années. C'est de faire découvrir des métiers d'art au grand public avec des ateliers pour des enfants et pour des adultes de manière à ce que tout le monde puisse venir toucher la matière. C'est découvrir ces métiers, en profiter pendant une belle promenade. Ça se passait régulièrement au Fort Foucault depuis plusieurs années, le lieu est idyllique. Au sein du Pôle, l'idée a été lancée de remettre les métiers d'art au cœur de la culture et donc de ramener ces rencontres au cœur du musée. Pour deux raisons : d'abord ramener les métiers d'art au cœur de la culture, et ensuite faire venir le public au musée pour les métiers d'art et peut être donner envie de revenir et de visiter le musée. Les enfants amèneront peut être leurs parents parce qu'on sait très bien que souvent tout passe par les enfants. Ils viennent pour faire un atelier et puis finalement le lendemain ou le surlendemain ce sont les parents qui viennent.



Atelier feutre à Villiers-en-Plaine avec Fanny Laidet

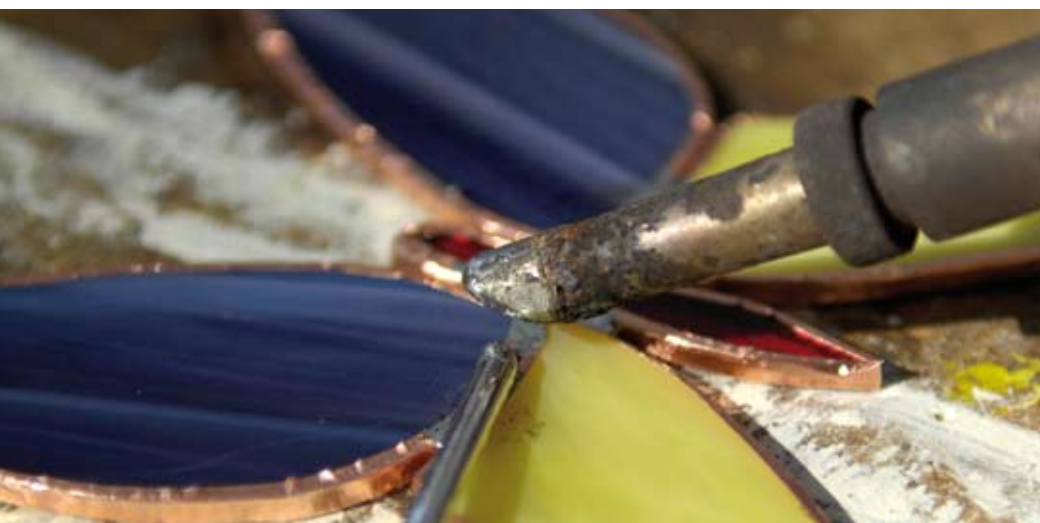
M. Christian Gendron :

Je ne peux qu'abonder dans ce sens là. Simplement, si on a accepté je vais dire d'une façon très, très, volontaire et enthousiaste de recevoir ici cette rencontre d'un public et des métiers, c'est effectivement pour que un public que l'on ne voit pas forcément tous les jours puisse découvrir

non seulement les métiers d'art, et les collections artistiques anciennes du musée, mais aussi d'autres domaines : comme les sciences naturelles qui font appel parfois à des métiers hautement spécialisés, je pense à la taxidermie, au montage des fossiles ou des pièces osseuses, métier totalement disparu de notre pays, et pour découvrir aussi notre propre formation personnelle, notre formation scolaire au travers du musée de l'école. Il y a aussi, pour nous, une façon de démontrer que la culture est partout et justement au fond des ateliers et dans l'ombre des ateliers. Ça me fait penser au modeste atelier du forgeron de campagne qu'était mon père et qui, en artisan qu'il était, pourtant ferronnier et serrurier de haut niveau, imaginait, sans doute parce que cette génération l'avait vécu ainsi, que la culture n'était pas de leur milieu. Or, si il y a un monde qui est porteur d'une culture, une culture qui va obligatoirement avec le savoir faire pour nous, car l n'y a pas l'esprit d'un côté ni la main de l'autre, mais les deux qui marchent ensemble, ce sont bien les artisans. Et la plus grande surprise des artisans que nous avons invités à plusieurs reprises dans le musée, depuis 30 ans que j'y suis, dont certains viennent du plus profond de la campagne du Poitou, c'est de voir que finalement chez nous, leur présence n'était pas déplacée. Il y a une espèce de pudeur incroyable qui va même au-delà, une espèce de crainte, parce que la culture pour eux s'écrivait avec un grand c et ils se sont aperçus que la culture s'écrivait avec un c minuscule comme le mot artisan, et, que, finalement ces mots pouvaient aller ensemble.

Retrouvez toute l'actualité sur
www.metiers-dart.com

Atelier vitrail



■ Directeur de la publication : Olivier Courtot, Président du Pôle régional des métiers d'art

■ Rédaction : Agnès Sauvaget, Laurence Proust, Dany Martin ■ Maquette : com • M&M ■ Imprimerie : Raynaud Imprimeurs

■ Crédits photo : © DARRI-PRMA, Création originale La Porte Bleue : www.inbloom.fr, Nathalie Cail

Pôle régional des métiers d'art de Poitou-Charentes - La Porte Bleue - 56, rue Saint Jean - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 17 10 55 - Fax : 05 49 17 21 86 - Courriel : poleregional@metiers-dart.com

Dépôt légal : N° ISSN 1962-2910

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations vous concernant.